

### **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Le logement du gardien du phare de Point Clark a été construit en même temps que le phare entre 1855 et 1859 dans le cadre d'une campagne de construction de feux de navigation sur les rives du lac Huron. Il a été construit à la demande du ministère des Travaux publics de la province du Canada par l'entrepreneur John Brown. Parcs Canada s'est porté acquéreur du logement en 1967, et celui-ci abrite aujourd'hui un petit musée exploité par le canton de Huron en vertu d'une entente de gestion convenue avec Parcs Canada. Point Clark est exploitée en tant que lieu historique national depuis 1977. Parcs Canada en est le gardien. Voir le rapport du BEÉFP 93-84.

### **Raisons de la désignation**

Le logement du gardien de phare de Point Clark a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de la compatibilité de sa conception avec celle du phare, créant ainsi un ensemble, et de son rôle de soutien dans le cadre du thème des feux de navigation des Grands Lacs.

### **Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial du logement du gardien de phare réside dans la symétrie et la simplicité de son style ainsi que la qualité de sa construction et de ses matériaux.

La maison est semblable aux autres logements associés aux phares « impériaux », avec ses murs de pierre ébauchée et assisée, la composition en trois baies de sa façade et ses cheminées monumentales aux extrémités. Les proportions et la symétrie du bâtiment semblent témoigner de l'influence du classicisme britannique qui caractérise aussi certains cottages de pierre du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle en Écosse. Malheureusement, un porche fermé et deux appentis ont été ajoutés au fil des années, ce qui rompt avec la symétrie d'origine. Toute modification éventuelle devrait respecter la symétrie souhaitée à l'origine.

L'intérieur a aussi fait l'objet de modifications dont la plus évidente est l'ajout d'une cloison au rez-de-chaussée, qui divise l'une des pièces situées à chacune des extrémités, là où se trouve le foyer encastré. Il serait souhaitable de restaurer la pièce d'origine ainsi que le foyer. L'escalier encloisonné situé dans la cuisine est typique des traditions vernaculaires britanniques et présente donc un intérêt. Cet élément devrait être conservé.

Le logement du gardien du phare entretient une relation plus étroite avec le phare qu'avec les maisons avoisinantes en raison de son ancienneté évidente, de sa construction en pierre et de ses couleurs rouge et blanche typiques des bâtiments de la Garde côtière. Cette compatibilité devrait être conservée.

1996.02.14

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.